



**HAL**  
open science

## L'oppidum du “ Castellier ” à Saint-Désir/Saint-Pierre-des-Ifs (14)

Pierre Giraud

► **To cite this version:**

Pierre Giraud. L'oppidum du “ Castellier ” à Saint-Désir/Saint-Pierre-des-Ifs (14). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2007, 25, pp.21-24. hal-02516025

**HAL Id: hal-02516025**

**<https://hal.science/hal-02516025>**

Submitted on 20 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## L'OPPIDUM DU « CASTELLIER » À SAINT-DÉSIR/ SAINT-PIERRE-DES-IFS (14)

PIERRE GIRAUD

L'oppidum du Castellier est localisé au cœur du Pays d'Auge 3 Km au sud-ouest de Lisieux sur les communes de Saint-Désir et de Saint-Pierre des Ifs. Le site occupe le rebord d'un vaste plateau crayeux qui s'étend au nord entre les rivières de la Vie et de la Touques. Son territoire est délimité au sud et à l'ouest par la vallée du Cirieux, ruisseau affluent de la Touques, et au nord-est par le petit vallon de la Barillère. Ce micro territoire comprend une portion, à l'ouest assez plate puis une légère pente en direction de l'est. Le site est toutefois protégé naturellement au sud-ouest, au sud et au nord par les pentes escarpées des deux vallées qui le délimitent.

Il a été identifié par A. de Caumont puis par M. Wheeler comme le principal oppidum des Lexoviens. Ce site d'environ 167 hectares, un des plus grands du nord de la Gaule, est localisé un peu près au centre du territoire de ce peuple, couvrant l'actuel Pays d'Auge.

Jules César évoque ce peuple et probablement ce site dans la Guerre des Gaules (Guerre des Gaules, III,17,3), lors de la campagne de 56 de Crassus Publius, les Lexoviens auraient fermé les portes de leur ville après avoir exécuté leurs sénateurs.

### L'enceinte

Le rempart a été observé en 1831 par A. de Caumont puis par L. de Neuville en 1879, il n'est conservé que partiellement, le long de la limite ouest de l'oppidum. Ils constatent, lors de destructions de tronçons du talus pour amender les terres, la présence de nombreuses fiches en fer et même d'empreintes de poutres en bois. Ces observations permettent d'attribuer cette fortification au type *muris gallicus* de la Tène D.

Une série de relevés topographiques du rempart a été réalisée en 1996 dans le cadre d'une prospection thématique sur les sites de hauteur du Calvados menée par Guy San Juan et Philippe Bernouis. Quelques rares sections de rempart sont relativement bien conservées dont celle située au lieu dit « la Place de la Guerre » où le talus observé sur 25 m de largeur marque une élévation de 2 m de hauteur; à cet endroit un fossé externe d'environ 6 m de largeur reste perceptible.

Deux coupes de la fortification ont été relevées lors des campagnes de prospection thématique de 2005 et de 2006.

- La première concerne la section ouest de l'enceinte. Dans ce secteur, le rempart marque une simple rupture de pente, une élévation de seulement 20cm est perceptible depuis l'intérieur du site. La coupe a permis d'observer le talus, conservé ici sur 11m de largeur et 1,30m de hauteur. Le talus a fossilisé un niveau remanié riche en charbon de bois, probablement lié à la construction de la fortification, niveau dans lequel nous avons trouvé quelques conglomérats de battitures.

Le talus est constitué principalement d'argile à silex. 14 fiches ou fragments de fiches en fer ont été mis au jour et quelques empreintes, très succinctes, de poutres en bois ont été constatées. La couche d'éboulis observée à l'avant comprend de nombreux blocs de silex qui pourrait appartenir à un parement en pierre.

- La seconde coupe, effectuée en 2006 au nord de l'oppidum, a été réalisée dans une section où le rempart est à peine perceptible.

Comme pour le côté ouest de l'enceinte étudié en 2005, les Gaulois ont implanté le rempart au niveau d'une rupture de pente naturelle, à l'extrémité d'un replat. Le sol a été préparé : l'apport d'une couche de sédiment marno-limoneux (compactée ?) avant la construction du talus ne fait aucun doute dans ce secteur. La largeur du talus est comparable avec les 10 à 12 mètres de celle estimée côté ouest mais il est conservé, ici, sur moins de 1m de hauteur. Quant à la facture même de la fortification, nous disposons seulement de quelques indices : l'existence d'un parement externe est suggéré principalement par la grande quantité de blocs de silex trouvée à la base des « éboulis », de même que la découverte de quelques fragments de fiches en fer en contrebas plaide pour une

structure à poutrage interne. Le culot de forge et les quelques scories mis au jour dans le talus en place témoignent, comme les battitures du sondage de 2005, du probable forgeage des fiches en fer près du chantier de construction du rempart.

### **L'occupation interne de l'oppidum**

Aucun indice probant d'une occupation de la période de la Tène à l'intérieur du site n'avait été découvert jusqu'à présent. Ni les photos aériennes ni les prospections n'ont permis de localiser des traces de vestiges gaulois sur l'oppidum.

Deux des rares champs cultivés sur le site ont livré du mobilier gallo-romain dans le secteur de « la Place de la Guerre » et sur une parcelle située au nord-est du site. Lors d'un repérage en mai 2004, nous avons ramassé, dans ce secteur, un lot de mobilier attribuable au Ier siècle après J.-C.

Les deux campagnes de prospection géophysique, réalisées par la société Terra novA en 2004 et en 2005, couvrent une surface d'environ 13 hectares. De grandes densités d'anomalies zonales et linéaires ont été mises en évidence dans les différentes parcelles prises en compte, sans que nous puissions en déduire des informations importantes quant à l'organisation interne de l'oppidum. Elles nous ont toutefois permis de localiser de nombreuses structures linéaires dont l'orientation correspond à l'ancien axe de circulation traversant le site du nord-ouest au sud-est, le long du ruisseau de la Motte.

En 2006, nous avons réalisé une première opération de sondages sur l'oppidum. La première information qui en résulte est la présence de vestiges de La Tène finale dans les quatre secteurs étudiés. Il s'agit de structures linéaires, de trous de poteaux et/ou de fosses présents en grand nombre dans nos tranchées. Deux niveaux d'occupation ont été mis en évidence, l'un d'eux pourrait correspondre à un niveau de circulation bordé d'un fossé.

La forte densité de structures archéologiques mises au jour dans des sondages distants de plus de 500 m, atteste pour la première fois de la présence d'une agglomération gauloise d'envergure. A la suite de cette opération, il ne paraît pas présomptueux de parler d'une occupation de La Tène finale couvrant une surface de plus d'une dizaine d'hectares et l'attribution de ce site comme chef-lieu des Lexoviens est plausible.

Le mobilier mis au jour est relativement abondant en l'absence de structures de grande taille. La céramique du second âge du Fer est modelée et/ou tournassée principalement dans des argiles glauconieuses, dont l'origine lexovienne est ici confirmée. Nous avons pu isoler une pâte également à glauconies mais associée à de nombreuses particules de mica. La pâte de tuiles médiévales ou modernes découvertes dans un four de tuilier sur le site, lui est comparable. L'hypothèse d'une production de céramique de ce type, sur place, peut être avancée. Une étude pétrographique, menée par Xavier Savary, est prévue en 2007 afin de caractériser cette production.

Des fragments de Dressel 1 ou de Gréco italiques tardives proviennent de chacun des quatre secteurs sondés. Si bien que l'oppidum du Castellier peut déjà être considéré comme un des sites de Basse Normandie comptant le plus grand nombre de ce type de matériel d'importation.

La question de la chronologie du site a pu être abordée. Ces données restent bien sûr très limitées en raison de la petite surface étudiée. Très peu d'éléments peuvent être attribués à la période augustéenne ou même à la première moitié du Ier siècle après J.-C. L'essentiel du mobilier céramique découvert est daté de La Tène finale, toutefois les ensembles céramiques ne sont pas assez conséquents pour pouvoir affiner la chronologie. Les vestiges gallo-romains restent limités à une seule parcelle, avec l'implantation probable d'une villa dans le courant du Ier siècle après J.-C. (époque flavienne ?). Il est probable que ce site suive le schéma déjà connu sur d'autres oppida avec une implantation à la Tène D1 et une extension maximale durant la deuxième partie de La Tène finale avant un déclin correspondant à l'émergence d'une nouvelle cité à l'époque augustéenne, ici le site voisin de Lisieux.

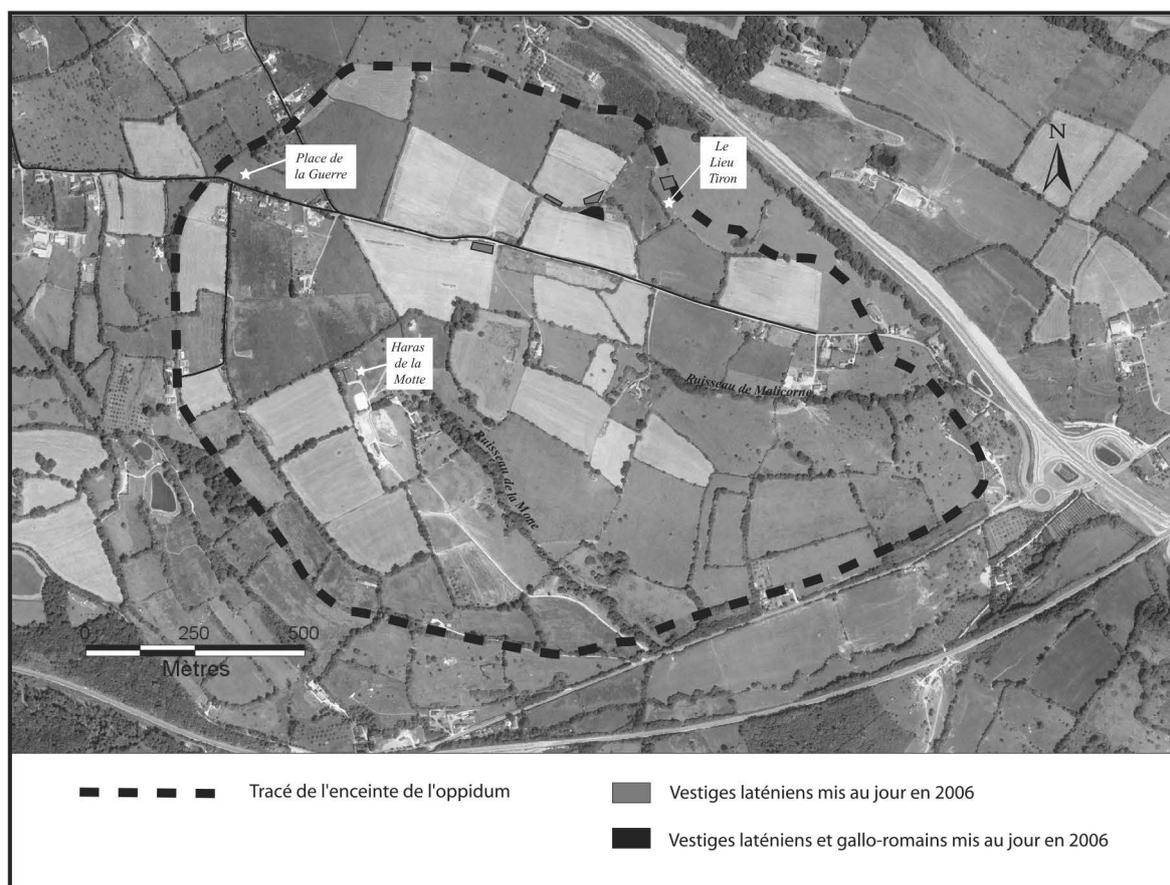


Fig. 1 - L'oppidum du Castellier

## BIBLIOGRAPHIE

CAUMONT A. de, *Cours d'Antiquités Monumentales*, tome II, 1831, p322-323 et plan, Pl.XXXII.

CAUMONT A. de, *Statistique Monumentale du Calvados*, tome III, 1867, p185. Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, 1875.

NEUVILLE L. de, *Etude sur le camp gaulois du Castellier près de Lisieux*, Bulletin de la Société Archéologique du Midi, Toulouse, 1879, pp.14-17.

TIRARD J., *Recherches sur les travaux militaires du littoral du Calvados à l'époque gallo-romaine*, dans B.S.A.N., 1892, p.173-174.

COUTIL L., article dans le Bulletin de la Société Normande d'Etude Préhistorique, 1893-1895, p.71.

COUTIL L., *Dictionnaire paléo-ethnologique du département du Calvados*, 1895, P.7.

MORTILLET A. de, *Camps et enceintes de France*, l'Homme Préhistorique, 4<sup>e</sup> année, n°7, 1906, p.196.

SAUVAGE, Congrès Archéologique de France, 1908, note 3, p. 154. *Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques*, dans Bulletin de la société Préhistorique Française, tome 10, n°5, 1913, p.283.

DORANLO R., article dans le 9<sup>e</sup> congrès Préhistorique de France, Nîmes, 1913, p.797, fig.8.

DORANLO R., *Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du Calvados*, dans B.S.A.N., p.222 et P.357-358.

**DORANLO R.**, *Essai d'inventaire des camps, retranchements, mottes et fortifications antiques du Lieuvin*, Bulletin de la Société Historique de Lisieux, 1926, p. 7-8.

**DORANLO R.**, *L'archéologie antique en Normandie des origines à la conquête des Gaules*, Cahier Léopold Delisle, tome 1, fasc .1, 1947, p.37-38.

**COTTIN F.**, *Noviomagus lexoviorum des temps lointains à la fin de l'occupation romaine*, B.S.A.N., tome 53, 1955-1956, p.175 et 177.

**WHEELER R.E.M. & RICHARDSON K.**, *Hill-fort of northern France*, 1957, p.118-119, 154, 156, 203.

**DUVAL P.M.**, *Une enquête sur les enceintes gauloises*, Gallia Préhistoire, tome 17, 1959, p.43.

**BUSCHENSCHUTZ O.**, *Structure d'habitats et fortifications de l'âge du fer en France septentrionale*, in Mémoire de la Société Préhistorique Française, tome 18, 1984, p.107

**LEMAÎTRE C.**, *Lisieux dans l'Antiquité*, Art de Basse-Normandie, n°89, 90, 91, hiver 1984-85, P. 12-14.

**FICHET DE CLAIREFONTAINE F.**, *L'oppidum celtique du Castellier (Saint-Désir)*, in *Lisieux avant l'an Mil, essai de reconstitution*, catalogue d'exposition, août 1994, musées de la Ville de Lisieux, p.18.

**BERNOUIS P.**, *Les sites fortifiés de hauteur du département du Calvados, zone à l'est de la Dives*, DFS de prospection thématique, octobre-décembre 1996, SDAC, P.8-34.

**FICHTL S.**, *La Ville celtique, les oppida de 150av. J.-C à 15 après J.-C.* 2000, Edition errance.

**SCHUTZ G.**, *Le site gallo-romain du Vieux-Lisieux (Calvados) : Un sanctuaire suburbain ?* 2002, Mémoire de maîtrise sous la direction de Françoise Dumasy, Université Paris 1- Panthéon-Sorbonne, U.F.R. 03- Histoire de l'Art et Archéologie, p.67-69.

**DECHEZLEPRÊTRE T.**, *La basse vallée de la Seine au second âge du Fer : une approche du territoire*, Thèse de doctorat en Anthropologie Ethnologie, Préhistoire, sous la direction d'Olivier Buchsenschütz, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2005, 3 vol.